

SOMMAIRE numéro de Juin 2019 durée totale = **1 h35**

	<i>Thème</i>	<i>Message clé</i>	<i>Source</i>	<i>Objectif pédagogique</i>	<i>Activité</i>	<i>Temps</i>
1	IFRS 16 sur les locations : les pratiques actuelles et à venir des émetteurs	Une étude tripartite réalisée par le cabinet BM&A et le groupe Bouygues pour l'Association des directeurs de comptabilité et de gestion (APDC) met en lumière les pratiques généralement retenues par les entreprises qui ont appliqué la norme IFRS 16 par anticipation, et les intentions de celles qui l'appliquent à partir de 2019. En voici les points essentiels.	Conférence APDC, BM&A et le groupe Bouygues, « Entrée en vigueur d'IFRS 16, étude sur la pratique des émetteurs », 20 mars 2019	S'informer sur la mise en pratique d'IFRS 16	<i>Fiche info</i> <i>Quiz</i>	3' 1'
2	Loi PACTE : simplification et confidentialité des comptes	La loi PACTE introduit la catégorie des moyennes entreprises (ME) ainsi que des prescriptions allégeant la présentation de leurs comptes et leur publicité.	Projet de loi relative à la croissance et la transformation des entreprises dite « PACTE » définitivement adopté le 11 avril 2019, TA 258, art. 47	Suivre l'actualité juridique	<i>Fiche info</i>	3'
3	Dispositions de la loi PACTE sur l'expertise comptable	Les honoraires de succès, le mandat implicite et l'extension des missions, ainsi que la création du statut d'expert-comptable en entreprise sont les nouveautés sur le champ de l'expertise comptable. Par ailleurs, la loi contient la réforme territoriale des institutions.	Projet de loi relative à la croissance et la transformation des entreprises dite « PACTE » définitivement adopté le 11 avril 2019, TA n° 258, art. 20, 32 à 37		<i>Fiche info</i> <i>Exercice : catégorisation</i>	3' 2'

4	Le stress en milieu comptable	Est mis en lumière le sujet du stress, délicat, voire tabou, qui ne doit pourtant pas être tu ou minoré étant donné les ravages qu'il peut provoquer. En ces temps quelque peu agités pour la profession comptable et audit, la question est d'autant moins à négliger.	Conférence ENOES « Le stress en milieu comptable », 19 mars 2019	Appréhender la problématique du stress en cabinet de comptabilité et d'audit	<i>Fiche info</i>	2'
5				Vérifier l'acquisition des connaissances.	Quiz final	2'
					TOTAL	16'

	<i>Thème</i>	Message clé	<i>Source</i>	<i>Objectif pédagogique</i>	<i>Activité</i>	<i>Temps</i>
1	Nouvelles règles de désignation des commissaires aux comptes et audit légal petites entreprises	Les nouvelles règles de nomination des CAC obligatoire et volontaire ne devraient plus être modifiées à ce stade. Pour certaines sociétés têtes de groupe et pour les filiales significatives de petits groupes ainsi que dans les sociétés qui	Projet de loi relatif à la croissance et la transformation des entreprises définitivement adopté le 11 avril 2019, texte adopté n° 258, art. 20	S'informer sur les nouvelles règles de désignation des CAC et sur la nouvelle mission d'audit légal PE	<i>Fiche info n°1</i> <i>Fiche info n°2 :</i> <i>Focus sur la mission ALPE</i> <i>Cas pratique n°1</i> <i>Cas pratique n°2</i>	5' 3' 3' 2'

		désignent volontairement un CAC, l'audit légal « petites entreprises » pourra être demandé par l'entité auditée.				
2	Loi PACTE : services non audités des commissaires aux comptes	La libéralisation des services non audités, l'assouplissement de l'interdiction des activités commerciales accessoires et l'autorisation de participer aux sociétés pluriprofessionnelles d'exercice, sans oublier l'instauration d'une passerelle temporaire permettant l'inscription des CAC au tableau de l'Ordre des experts-comptables, posent les bases d'une transformation de la profession confrontée à la perte d'activité qui résultera de la révision des seuils.	Projet de loi relative à la croissance et la transformation des entreprises dite « PACTE » définitivement adopté le 11 avril 2019, TA n° 258, art. 20, 21, 23, 26 et 32)	Prendre connaissance des mesures d'accompagnement du rehaussement des seuils d'audit	<i>Fiche info</i> <i>Quiz</i>	4' 2'
3	CAC suppléant prévu dans les statuts	Des précisions sur l'applicabilité de la dispense légale de CAC suppléant sont apportées dans un avis du Comité de coordination du registre du commerce et de sociétés.	CCRCS, avis 2018-014, 19 décembre 2018	Maîtriser les contours de la dispense de CAC suppléant	<i>Fiche info</i>	2'
4	Seuils d'effectif : ce que change la loi PACTE	Nombreux sont les seuils d'assujettissement et les calculs d'effectifs modifiés par la loi PACTE. La plupart des mesures entreront en vigueur au 1 ^{er} janvier 2020.	Projet de loi PACTE définitivement adopté le 11 avril 2019, TA 258, art. 11	Suivre les mesures sociales de la LOI PACTE	<i>Fiche info</i>	4'
5	Mesures de la loi PACTE sur l'épargne salariale	Participation des salariés, intéressement et épargne salariale sont concernés par les dispositions sur le décompte et le déclenchement des seuils d'assujettissement. En outre, la loi améliore ces dispositifs de	Projet de loi PACTE adopté le 11 avril 2019, TA 258, art. 155, 155-1, 156, 157 et 162	S'informer les mesures sociales de la LOI PACTE	<i>Fiche info</i>	4'

		« partage de la valeur » avec les salariés.				
6	Dispense de rapport de gestion	Le Comité juridique de l'ANSA précise l'impact d'une clause statutaire prévoyant l'établissement du rapport de gestion dans les petites sociétés désormais exemptées.	ANSA, CJ 19-016, 6 mars 2019	Maîtriser l'impact d'une clause statutaire prévoyant l'établissement du rapport de gestion	<i>Fiche info</i>	2'
7				Vérifier l'acquisition des connaissances.	Quiz final	3'
					TOTAL	34'

	Thème	<i>Message clé</i>	<i>Objectif pédagogique</i>	<i>Activité</i>	<i>Temps</i>
1	Principes de comptabilisation et de déductibilité des taxes et contributions	Chaque année, un certain nombre de taxes ou contributions sont créées ou modifiées. Nous rappelons les règles générales qui déterminent leur classement comptable et leur exercice de rattachement. Par ailleurs, certaines spécificités fiscales sont mises en avant.	Connaître les règles générales de comptabilisation et de déductibilité des taxes et contributions.	<i>Fiche info</i> <i>Exercice : catégorisation</i>	2' 3'

2	Impôts, taxes et versement assimilés sur rémunération	Nous traitons dans cette partie les principales contributions dont l'assiette repose sur les rémunérations versées (taxes et participations assises sur les salaires, contribution sur les activités privées de sécurité...). Leur fait générateur se produisant progressivement, elles donnent généralement lieu à une comptabilisation étalée en cas d'exercice décalé.	Maîtriser le traitement comptable des impôts, taxes et versement assimilés sur rémunération.	<p><i>Fiche info n°1 : Taxe sur les salaires</i></p> <p><i>Fiche info n°2 : Taxe d'apprentissage</i></p> <p><i>Fiche info n°3 : Contribution à la formation professionnelle continue</i></p> <p><i>Fiche info n°4: Autres impôts et taxes/rémunération</i></p> <p><i>Cas pratique</i></p> <p><i>Quiz</i></p>	<p>2'</p> <p>3'</p> <p>3'</p> <p>3'</p> <p>2'</p> <p>3'</p>
3	Autres impôts, taxes et versements assimilés	Sont enregistrés aux comptes 635 et 637 les autres impôts, taxes et versements assimilés versés à l'administration des impôts ou aux autres organismes. Nous présentons ci-après le traitement appliqué à un certain nombre d'entre eux (contribution économique territoriale, contribution sociale de solidarité, taxe sur les surfaces commerciales...).	Connaître les spécificités de certains impôts, taxes et versements assimilés.	<p><i>Fiche info n°1: la CET</i></p> <p><i>Fiche info n°2 : TVS, taxe sur les bureaux et Tascom</i></p> <p><i>Fiche info n°3 : Autres impôts et taxes</i></p> <p><i>Quiz avec remédiation</i></p> <p><i>Cas pratique (sur la Tascom)</i></p>	<p>2'</p> <p>4'</p> <p>2'</p> <p>2'</p> <p>2'</p>
4	Contributions inscrites en charges de personnel	Pour mieux valoriser la fonction « personnel », il est parfois proposé, pour certaines contributions instituées par l'autorité publique destinées au financement d'actions sociales, de les comptabiliser non en « Impôts, taxes et versements assimilés » mais en « Charges de personnel ».	Faire le point sur les contributions inscrites en charges de personnel.	<p><i>Fiche info n°1 : le forfait social</i></p> <p><i>Fiche info n°2 : autres contributions</i></p> <p><i>Quiz avec remédiation</i></p>	<p>3'</p> <p>3'</p> <p>3'</p>

5	Quiz final		Vérifier l'acquisition des connaissances.	Quiz final	3'
				TOTAL	45'